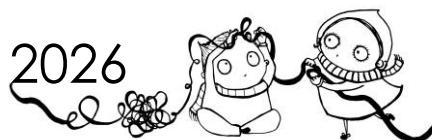


Comité du lundi 28 Septembre 2026



Mise sous pli

Le lundi 5 octobre aura lieu la mise sous pli des cotisations.

Derrière cette enveloppe qui arrivera tout prochainement dans vos boîtes aux lettres, se cache bien plus qu'une simple facture : c'est votre contribution à une association qui défend au quotidien les intérêts des enseignant-es, porte votre voix auprès des autorités et s'engage pour des conditions de travail à la hauteur des exigences du métier.

Merci de réserver un accueil bienveillant à ce courrier. Chaque cotisation compte et contribue à renforcer notre action collective.

Par ailleurs, si de nouvelles et nouveaux collègues ont rejoint votre cercle scolaire, merci de les annoncer à notre secrétaire, Carmen Geinoz, à l'adresse secretariat@spff.ch, afin que notre liste soit mise à jour. N'hésitez pas non plus à nous signaler tout changement vous concernant.

Enfin, faites connaître la SPFF autour de vous ! Invitez vos collègues à nous découvrir sur notre site internet ou nos réseaux sociaux. Plus nous sommes nombreux-ses, plus notre engagement compte. Et une association professionnelle, c'est un peu comme une équipe pédagogique : ensemble, on va toujours plus loin que seul-e dans sa classe.

Merci de votre confiance et de votre engagement à nos côtés !

Comité

Notre comité s'est quelque peu renforcé cette année avec l'arrivée de Coralie Bossard, qui représente désormais l'arrondissement 6. Bienvenue à elle !

Les arrondissements 2, 4 et 7 restent toutefois sans représentant-e. Si vous souhaitez vous investir avec nous ou simplement obtenir davantage d'informations sur cette fonction, n'hésitez pas à nous contacter, nous répondrons volontiers à vos questions.

Assemblée du 11 septembre

Lors de sa dernière assemblée, la SPFF a organisé une table ronde réunissant Madame Sylvie Bonvin-Sansonnens, Conseillère d'État et Directrice de la DFAC, Monsieur Hugo Stern, Chef de service, Monsieur David Rey, Président du SER, ainsi que Madame Isabelle Castella, Présidente de la FEDE. L'objectif de cette rencontre était de réfléchir ensemble à la qualité du partenariat social dans le domaine de l'éducation et aux défis qui attendent l'école dans les prochaines années. Retour sur ce moment d'échange...

Un partenariat social fondé sur l'écoute et le respect

Dès l'ouverture des échanges, Madame Bonvin-Sansonns a souligné sa volonté d'écouter les différent-es acteurs-trices du terrain. Pour elle, personne ne détient seul-e la solution : chaque partenaire apporte une partie des réponses et c'est en réunissant ces regards complémentaires que l'on peut faire avancer l'école.

Les intervenant-es se sont accordé-es sur l'idée qu'un partenariat social réussi repose avant tout sur le dialogue, l'écoute mutuelle et le respect des points de vue parfois divergents. Madame Castella a rappelé l'importance de rechercher des solutions acceptables pour toutes les parties, tandis que Monsieur Rey a insisté sur la nécessité d'associer les enseignant-es aux réflexions et aux réformes qui concernent directement leur quotidien professionnel. Comme il l'a relevé, les décisions peuvent être prises par les autorités, mais ce sont les enseignant-es qui les mettent en œuvre sur le terrain.

Monsieur Stern a, quant à lui, rappelé que la compréhension réciproque des réalités de chacun-e était essentielle et a souligné l'importance des contacts directs avec les établissements, notamment à travers les visites prévues dans les écoles cette année.

Mieux associer le terrain aux décisions

La question de la participation des enseignant-es aux processus de décision a occupé une place centrale dans les débats.

Plusieurs participant-es ont exprimé le sentiment que les consultations interviennent parfois trop tard, lorsque les orientations sont déjà définies. Des enseignant-es engagé-es dans différents groupes de travail ont témoigné de leur frustration de ne pas toujours voir leurs contributions prises en compte. Cette impression de ne pas être entendu-es peut progressivement décourager l'engagement et participe au sentiment de manque de reconnaissance ressenti dans la profession.

Madame Bonvin-Sansonns a reconnu que, dans une structure aussi vaste que l'école publique, il n'était pas toujours facile de faire remonter les préoccupations du terrain. Elle a toutefois réaffirmé sa volonté d'améliorer les échanges entre les différents niveaux du système scolaire.

Image de la profession et reconnaissance

Les discussions ont également porté sur l'image des enseignant-es dans la société et sur les difficultés croissantes auxquelles la profession est confrontée.

Madame Castella a relevé l'importance d'une communication claire et cohérente, particulièrement dans un contexte où les informations circulent rapidement et où les enjeux deviennent toujours plus complexes. Plusieurs participant-es ont estimé que le dialogue entre les différents partenaires s'était récemment amélioré.

D'autres interventions ont mis en évidence les attaques régulières dont fait l'objet la fonction publique, et plus particulièrement l'enseignement, dans le débat politique. Face à cette réalité, Monsieur Stern a rappelé la volonté du Service de renforcer la communication institutionnelle, notamment à travers l'engagement récent d'une spécialiste dans le domaine.

La nécessité de mieux valoriser le travail accompli dans les classes a fait l'objet d'un large consensus.

Revenir aux fondamentaux

Au-delà des questions sur les conditions de travail, les membres ont souhaité recentrer la réflexion sur les besoins des élèves. L'évolution du rôle des enseignant-es, l'accumulation des procédures administratives et la complexification des missions de l'école ont été largement évoquées. Plusieurs participant-es ont estimé que les attentes s'étaient considérablement élargies au fil du temps, parfois au détriment de la mission première d'enseignement.

Dans ce contexte, de nombreuses voix ont plaidé pour un retour aux fondamentaux, tout en reconnaissant la nécessité d'adapter le système scolaire aux évolutions de la société. Monsieur Stern a souligné que les autorités étaient conscientes du décalage qui pouvait exister entre certaines prescriptions et la réalité du terrain, et qu'un travail de réflexion sur l'école de demain était indispensable.

Construire ensemble l'école de demain

La dernière partie des échanges s'est tournée vers l'avenir.

Pour Madame Bonvin-Sansonns, les défis à venir exigent une collaboration renforcée entre tous-tes les acteurs-trices concerné-es. Les participant-es ont notamment évoqué la nécessité d'anticiper davantage les évolutions de la société plutôt que de réagir continuellement dans l'urgence.

Le rythme politique, souvent limité à la durée d'une législature, a été identifié comme un défi pour mener des réformes de longue haleine. Des intervenant-es ont appelé à développer une vision plus prospective de l'école.

Des thèmes concrets ont également émergé, parmi lesquels la confiance accordée aux enseignant-es, la question de la maîtrise de classe, l'évolution du rôle éducatif de l'école ainsi que les inquiétudes liées à la formation initiale et à l'attractivité de la profession.

Concernant la décharge liée à la maîtrise de classe, Monsieur Stern a indiqué qu'une proposition était actuellement à l'étude dans le cadre du suivi de l'enquête Ecoplan, y voyant un exemple concret de collaboration entre les autorités et les associations professionnelles.

Un dialogue à poursuivre

En conclusion, Madame Bonvin-Sansonns a souligné qu'elle était venue avant tout pour écouter et mieux comprendre les préoccupations exprimées. Elle a salué la richesse des échanges et affirmé sa volonté de poursuivre ce dialogue.

Les différent-es intervenant-es ont rappelé l'importance de maintenir un esprit de collaboration, même lorsque les points de vue divergent. Pour Madame Castella, l'engagement et le militantisme demeurent des moteurs essentiels du progrès, à condition qu'ils s'exercent dans le respect mutuel. Monsieur Rey a pour sa part insisté sur la nécessité de redonner aux enseignant-es une véritable marge d'action dans leur classe et sur l'importance d'une communication durable et cohérente.

En clôturant la rencontre, Claire a rappelé que le partenariat social n'est pas l'art d'être toujours d'accord. Il consiste avant tout à maintenir le dialogue lorsque les avis divergent, parce que l'objectif commun demeure plus important que les différences. Elle a chaleureusement remercié toutes les personnes présentes pour leur participation et leur engagement en faveur de l'école fribourgeoise.

Si vous avez besoin de clarifications, n'hésitez pas à prendre contact avec la présidente ou le-la représentant-e de votre arrondissement ou groupement !